



Présentation de l'Action « **PACTE VERT** » de l'UE aux autorités locales de l'Androy et de l'Anosy

Fort Dauphin et Ambovombe

1^{er} et 2 Mars 2023

I. LE CONTEXTE

Le Grand Sud: un contexte complexe et hétérogène

A – Éléments contextuels :

- Pauvreté structurelle, fragilité & vulnérabilité
- Zones très hétérogènes (agro-écologique, climatique, culturel,...)
- Aléas climatiques & Catastrophes naturelles (locuste, chenille légionnaire,...)
- Des opportunités agro-pastorales, commerciales, touristiques importantes à saisir
- Population en fort croissance
- Faibles investissements depuis l'Indépendance > faible présence du secteur privé. Des investissements sont en cours et envisagées à court termes
- Services Techniques à renforcer
- Normes/traditions socio-culturelles très complexes
- Migrations des populations
- Episodes d'insécurité et violence (Dahalos)
- Cohabitation d'action de développement & humanitaire d'urgence

Un bilan peu satisfaisant en terme d'impact et développement sur les dernières 30 années

B – Bilan des projets/programme sur le terrain :

- Faible **coordination** (local/central - entre PTF - entre acteurs de mise en œuvre)
- Modalité de gestion** peu adaptées (Plusieurs « intermédiaires » dans la mise en œuvre, faible flexibilité, etc....)
- Difficulté à attirer et garder les **ressources humaines** sur place (Nb / experience)
- Peu de proximité / **accompagnement des communautés**
- Contraintes logistiques**
- Limites des projets** : trop courts, trop ambitieux, faible implication des bénéficiaires, faible redevabilité, faible suivi;
- Approche « **Activité** » VS « Approche de **Changement / Développement** »
- Manque d'une culture / reflex de **développement communautaire**
- Faible capitalisation** des projets passés (AROPA, ASARA, etc...)
- Faible adoption des bonnes pratiques** dans la mise en œuvre actuelle

Comment brise le cercle vicieux du « Cimetière des projets »

C – Défis à relever par l'Action PACTE VERT :

1. **DIVERSITE** : Prendre en compte la diversité du Grand Sud (en terme de fertilité des sols, niveau de production, dynamisme communautaire, disponibilité d'intrants, structuration paysanne, etc...)
2. **POPULATION** : Remettre au centre les populations comme acteur de développement et non récipiendaires d'assistance
3. **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE** : Se focaliser plus sur le COMMENT que le QUOI (« On ne peut pas faire toujours les mêmes choses et espérer des résultats différents »)
4. **PROXIMITE & DEMARCHE PARTICIPATIVE** : Renforcer le dialogue, l'échange, la PROXIMITE entre les populations et les acteurs en charge de la mise en œuvre des projets ; assurer une véritable démarche participative (Bottom-up)
5. **COORDINATION**: Renforcer la coordination entre acteurs de mise en œuvre et la volonté à générer des synergies et complémentarité est au cœur d'un processus de développement durable. Développer un CONSENSUS sur les bonnes pratiques, les approches, etc.....
6. **GESTION DES RISQUES** : intégrer les risques, augmenter les actions d'anticipation et prévention des effets des aléas
7. **ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE** : Intégrer la compréhension des traditions, des uses et des coutumes complexes pour faciliter la participation et l'appropriation des communautés de base et pousser vers une durabilité des acquis
8. **PARTENARIAT** : Impliquer tout les acteurs : AL, Services Techniques, Communautés de base, secteur privé, Experts,....
9. **MISE EN ECHELLE**: s'assurer d'une mise en échelle des bonnes pratiques et limiter les « projets pilotes » aux actions véritablement innovants et à explorer

II. L'ACTION PACTE VERT

Éléments principaux de l'Action PACTE VERT au Grand Sud

I. Composantes :

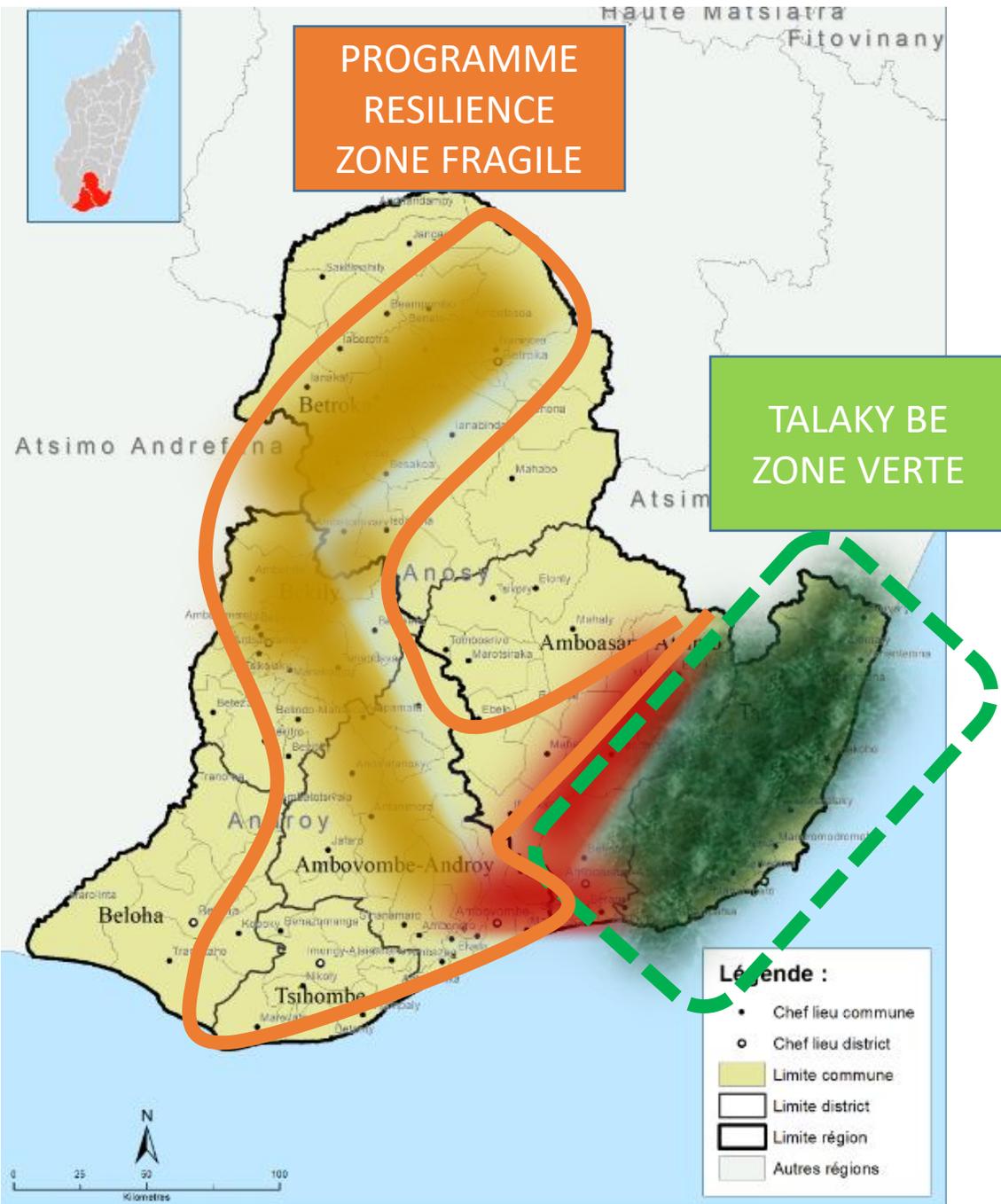
L'Action « PACTE VERT » s'articule autour de 02 composantes distinctes mais complémentaires:

- ❑ 1 – **Projet TALAKY BE**
- ❑ 2 – **PROGRAMME « RESILIENCE »**

II. Zonage :

Il s'agit de deux zones distinctes mais limitrophes :

- ❑ **TALAKY BE** : une **zone** dénommée « **zone verte** » qui encercle la **Nouvelle Aire Protégée de Beampingaratsy** et constitue la zone d'origine de la Mandrare, la principale rivière du Grand Sud
- ❑ **PROGRAMME RESILIENCE** : une zone dite « **zone fragile** » qui est affectée régulièrement par des sécheresses de plus en plus rapprochées et aiguës mais qui comprends aussi des bassins de production. On prendra en compte ici 02 régions avec une concentration sur 05 Districts : Androy (Ambovombe, Tsihombe et Bekily) et dans l'Anosy (Amboasary, Betroka)



Couverture Administrative :

- **TALAKY BE** : ANOSY : 02 Districts (Tolagnaro et Amboasary Atsimo)
- **RESILIENCE** : ANDROY : 03 Districts de concentration (Ambovombe, Tsihombe, Bekily) et ANOSY (Amboasary-Atsimo et Betroka).

Critères:

- Expansion du projet Talaky > Talaky BE
- Valorisation des acquis sur les sites terroirs d'AFAFI SUD
- Liens entre pôles urbains – zones rurales et entre zones fragiles et de production agropastorale
- Prise en compte des autres PTF (WB, USAID)

Éléments principaux de l'Action PACTE VERT au Grand Sud

III. Fil conducteur : Le fil conducteur de l'Action entre les deux zones est la volonté de contribuer à la conservation de la ressource en eau que constitue le Mandrare qui a son origine dans la « zone verte » mais qui arrose la « zone fragile » et par cela renforcer les systèmes alimentaires du Sud de Madagascar d'une façon pérenne

IV. Principales analyses et consultations pour l'élaboration de l'Action :

- Rapports et analyses : Rapport de l'Expert S. Bene (janvier 2022), Bilan du projet de l'AFD TALAKY BE, étude ROM (mars 2022), étude IRD...
- Co-construction et inputs avec les collègues d'ECHO,
- Leçons tirées des projets ASARA et AFAFI SUD
- Mission sur le terrain de l'Equipe de la DUEM et d'AFAFI SUD
- Consultation des partenaires nationaux (MAE, MEDD, BNGRC, ONN,...) et PTF
- Experts Nutrition et Agroécologie sur le terrain et en capital

V. Ancrage Politique et Stratégique

1. Les Objectifs de Développement Durables (ODD)

- ODD 1(éliminer la pauvreté)
- Les autres ODD : ODD 2 (zéro faim); ODD 5 (égalité des sexes) ; ODD 6 (eau potable et assainissement) ; ODD 10 (réduire les inégalités); ODD 13 (la lutte contre le changement climatique); ODD 15 (préservation d'écosystème terrestre dont la biodiversité)

2. Plan Emergence Madagascar (PEM)

- VELIRANO 8** : L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente
- VELIRANO 9** : L'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
- VELIRANO 10** : La gestion durable des ressources naturelles

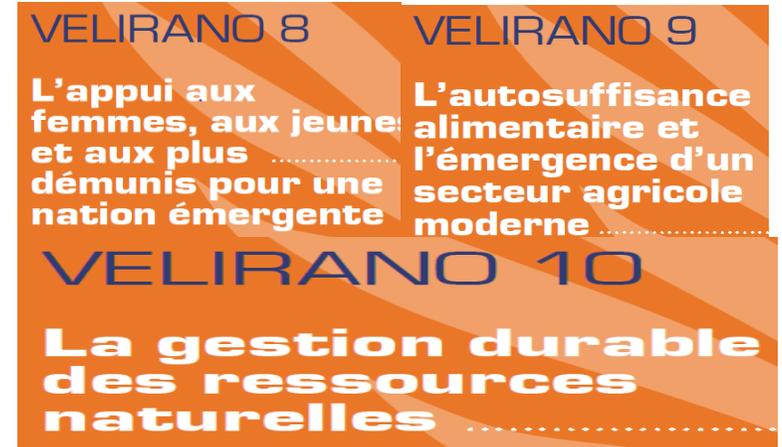
3. Le PEM-SUD

4. Les politiques Nationales

- Nutrition
- Gestion des risques et Catastrophes
- Systèmes Alimentaires Durables

5 – Directives Européennes

- Le « Pacte vert » ;
- Le Consensus Européen pour le Développement (croissance inclusive et durable);
- L'Intégration du NEXUS HDP



VI. Dimensions transversales : 1) le **Nexus « Humanitaire - Développement – Paix »** (HDP) avec **ECHO** et le **BNGRC** ; 2) le « **Genre** » (réduction des inégalités hommes-femmes, inclusion) ; 3) « **l'Environnement et l'adaptation au changement climatique** » et 4) L'appui à la « **société civile** » (autorités locales et acteurs ruraux - groupements, coopératives, etc...) et 5) la **gestion des conflits et tensions sociales**.

VII. Aperçu des Secteurs d'intervention :

- **Sécurité Alimentaire et nutritionnelle** dans les zones plus fragiles et **promotion des chaînes de valeur** dans les zones de production
 - Intégration des **bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique** et la protection de l'environnement (Agro-Ecologie)
 - Contribuer au **renforcement des services de proximité d'appui aux producteurs** (ex: appui/conseil et semences) ;
- **Meilleure gestion des ressources : SOL et EAU** (potable et à usage productif)
- « **Recherche et Action** » : agronomie/changement climatique, analyse des dynamiques de résilience et socio-anthropologiques pour promouvoir un **changement de comportement**,
- Partenariats innovants avec le **secteur privé**,
- **Coordination** Locale
- **Mécanismes d'alerte précoce** et mesure **d'anticipation aux crises**

Logique d'intervention : 3 Axes d'intervention

Contribuer au renforcement de la résilience de la population et des institutions en charge d'offrir des services face aux chocs socio-éco-climatiques dans le Grand Sud en vue d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle accrue

OS1 : Contribuer au développement d'un secteur agropastoral diversifié et adapté au changement climatique, à travers l'amélioration de la productivité agricole et alimentaire, la protection et le renforcement des moyens d'existence, l'appui à la diversification des revenus des plus vulnérables et l'augmentation de leur accès aux aliments riches en nutriments.

OS2: Préserver et restaurer les paysages, les forêts et les services écosystémiques associés dans le cadre d'une gestion intégrée, durable et inclusive des territoires et des bassins versants

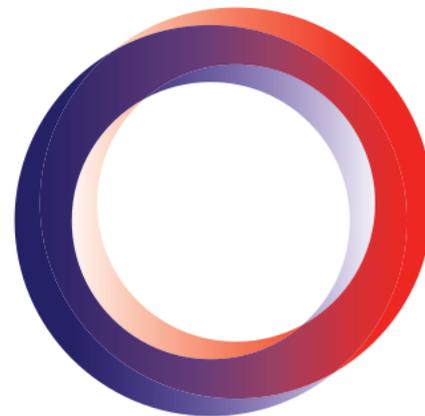
OS 3 : Améliorer la gestion et la réponse aux risques et les liens entre actions d'urgence, de cohésion sociale et de développement à travers d'une mise en œuvre coordonnée, inclusive, redevable, sensible aux conflits et fondée sur des données probantes.

Dimension transversales :

nutrition, genre, environnement et protection & cohésion sociale, NEXUS H-D-P et digitalisation

INTERVENTION 1

TALAKY BE



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Éléments principaux de la composante TALAKY BE

I. Titre : TALAKY BE

II. Objectifs :

Objectif général: Renforcer la résilience des populations rurales vulnérables et des systèmes agricoles face aux CC dans le cadre d'une gestion intégrée des territoires et d'une restauration durable des paysages et forêts en région Anosy

Objectifs spécifiques :

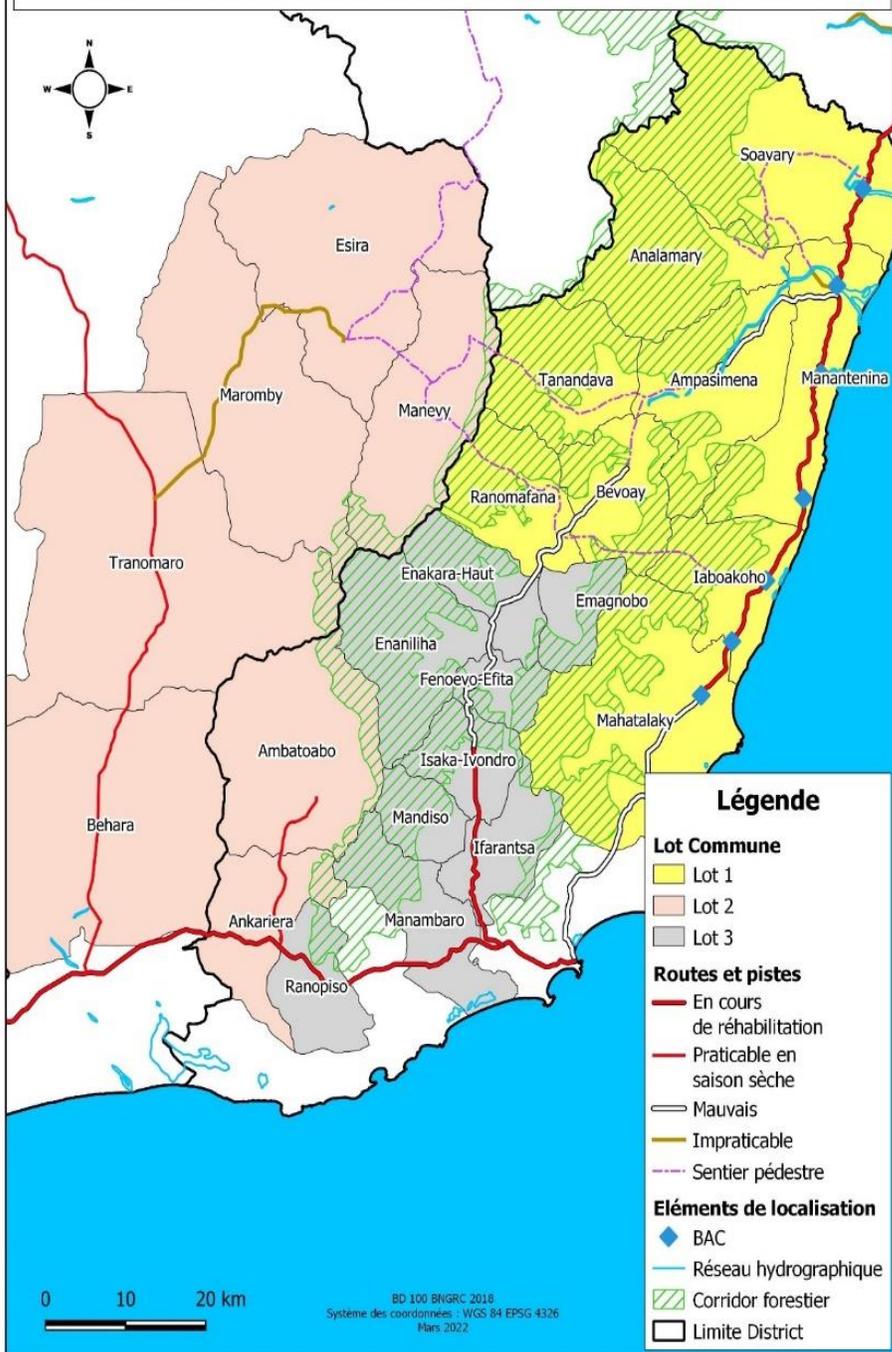
- OS1 : Assurer la **promotion et le développement d'une agriculture diversifiée et adaptée aux CC**, source d'amélioration des moyens d'existences, de la nutrition et de la sécurité alimentaire des populations vulnérables.
- OS2 : **Préserver et restaurer les paysages forestiers** et les services écosystémiques associés.
- OS3 : Renforcer la **cohésion sociale et territoriale** face aux effets des CC.

III. Durée: 6 ans (2023 -2028)

IV. Budget : 40 M EUR (20 M EUR par l'UE comme subvention + 20 M EUR par l'AFD comme prêt)

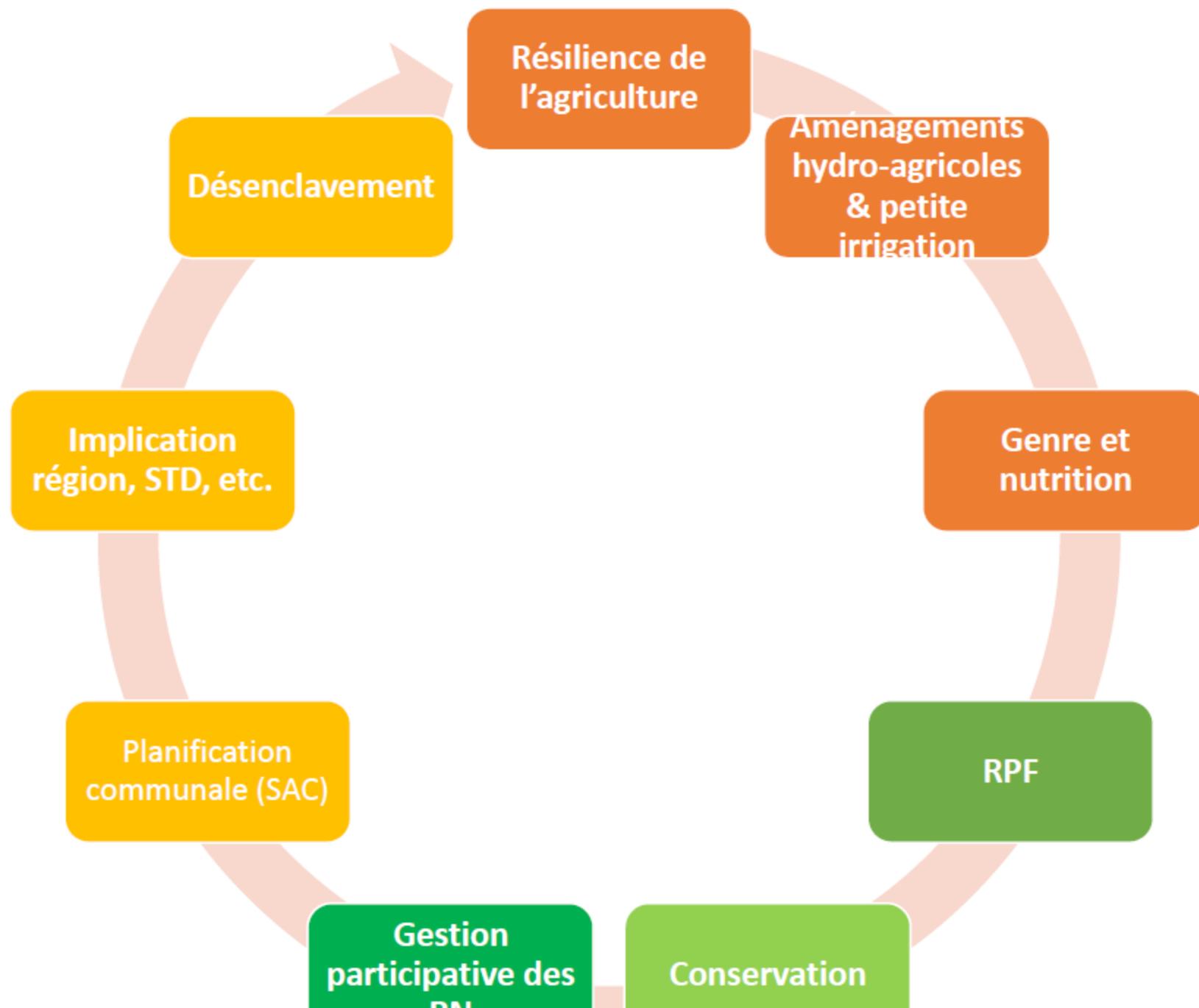
V. Gestion :

- L'AFD est à la fois bailleur et gestionnaire délégué du financement UE.
- L'AFD assure un suivi technique et budgétaire du projet (gestion fiduciaire, procédures, etc.).
- Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAE) assurera la maîtrise d'ouvrage du projet.** À ce titre, le MINAE représente les autorités malgaches pour la définition, le pilotage et la réalisation des activités du projet Talakybe.



Couverture Administrative :

- **Périmètre géographique :**
- **Zone d'intervention :** Région Anosy
- **25 communes :** 276 522 habitants, 219 fokontany, 9496km².
- **Zonage proposé :**
- ***Lot 1 (NAP Beampingaratsy) :** Magnevy, Ranomafana, Ampasimena, TanandavaMandrere, Bevoay, Soavary, Analamary.
- ***Lot 2 (zone aride, Est) :** Esira, Maromby, Tranomaro, Behara, Ambatoabo, Ankarieraet Ranopiso
- ***Lot 3 (zone humide, Est et Sud-Est) :** Manantenina, Iaboakoho, Mahatalaky, EnakaraHaut, Emagnobo, Enaniliha, Esaka Ivondro, FenoovoEfita, Mandiso, Manambaro, Ifarantsa



Structure générale du projet

TALAKY BE

C1. Adaptation de l'agriculture aux changements climatiques

- SC1.1. Accompagner l'évolution et la résilience des systèmes de production agricoles
- SC1.2. Appuyer la mobilisation et la gestion durable et résiliente des ressources en eau
- SC1.3. Renforcer l'inclusion des femmes et améliorer la nutrition
- SC1.4. Développer la formation à une agriculture durable et résiliente

C2. Restauration et gestion durable des paysages forestiers et des périmètres de protection des sources

- SC2.1. Restaurer les paysages et les forêts
- SC2.2. Assurer la conservation du corridor écologique de la NAP de Beampingaratsy
- SC2.3. Appuyer la gestion participative des ressources naturelles en périphérie de la NAP de Beampingaratsy et du Parc national d'Andohahela

C3. Contribution à la cohésion sociale et territoriale

- SC3.1. Appuyer la coordination des activités de développement au niveau régional
- SC3.2. Appuyer la mise en œuvre des outils de planification territoriale au niveau communal
- SC3.3. Renforcer les capacités d'intervention des STD et des Ministères centraux
- SC3.4 Améliorer l'accessibilité de territoires enclavés
- SC3.5. Appuyer la gestion des risques et catastrophes

C4. Gestion de projet

Les principaux acteurs de TALAKY BE

- ❑ **L'Agence Française de Développement (AFD)**
- ❑ **Le Ministère malgache de l'économie et des finances (MEF)** sera le signataire de deux conventions de financement (financements sur prêt et subvention)
- ❑ **Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAE) assurera la maîtrise d'ouvrage du projet.**
- ❑ Le MINAE recrutera une **Unité de gestion de projet (UGP)** constituée d'un panel d'experts nationaux et internationaux, basée à Fort-Dauphin, qui assurera l'exécution du projet.

Principales conventions de partenariat/MOU seront signées entre l'UGP et :

- ❑ Le **MEDD** et le **MINAE** pour encadrer les appuis (matériel, renforcement de capacités) du projet aux administrations centrales
- ❑ La **Direction Interrégionale de l'Environnement et du Développement durable (DIREDD)** et la **Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage (DRAE)** pour encadrer les appuis (matériel, renforcement de capacités) du projet aux administrations déconcentrées
- ❑ **L'Office régional pour la Nutrition (ORN)** pour la conduite des activités de nutrition
- ❑ **Les établissements d'enseignement agricole** qui seront appuyés par le projet
- ❑ **Les établissements ou opérateurs de recherche**, pour les prestations retenues (notamment comptabilité écosystémique du capital naturel)

Les principaux acteurs de TALAKY BE

- ❑ **Deux consortiums spécialistes en développement rural et local** (bureaux d'étude et/ou ONG) seront recrutés par appels d'offres internationaux, qui assureront la mise en œuvre des activités du projet pour les lots 2 et 3.
- ❑ **L'ONG française NITIDAE**, est active à Madagascar depuis 2009 (sous les dénominations successives *GoodPlanet* puis *ETC TERRA*), disposant d'un accord de siège et d'un représentant permanent à Madagascar. C'est cette ONG qui a initié l'activité, au travers du PHCF (projet holistique de conservation des forêts) qui a connu deux phases, puis du projet TALAKY (en consortium avec l'ONG Agrisud International). NITIDAE est gestionnaire de fait historique de la Nouvelle Aire Protégée de Beampingaratsy. En tant que promoteur et futur gestionnaire de l'aire protégée, l'ONG est dotée d'une équipe d'une quarantaine de personnes dans la région Anosy. NITIDAE sera le signataire d'une convention de financement direct par l'AFD (4 000 000 € sur subvention de l'UE), et bénéficiera d'un contrat additionnel pour les deux dernières années du projet (sur prêt de l'AFD).

L'enjeux de la pérennisation de TALAKY BE

Le projet *TalakyBe* (qui est un passage à l'échelle prolongeant **trois phases antérieures** de projet) s'inscrit résolument dans une **perspective de moyen-long terme**, avec un partenariat voulu stable et significatif avec la République de Madagascar en général et la région Anosy en particulier.

L'horizon choisi est de six ans pour l'exécution du projet et 20 ans pour l'appréciation des effets sur le Climat des activités, notamment de reforestation.

Outre les activités impactant immédiatement les bénéficiaires, le projet Talakybe investit dans :

- l'autonomisation économique des femmes** (la mise en place de maraîchage, de nouvelles filières, de formations, d'appuis spécifiques aux organisations professionnelles féminines sont autant d'opportunités susceptibles d'offrir des espaces d'autonomie sociale et économique),
- la **formation agricole des jeunes** (futurs agriculteurs),
- la **restauration de paysages forestiers** dans une perspective pérenne (RPF gérés par les comités PRF des communes, pépiniéristes en place),
- la **pérennisation des filières** avec i) la lutte contre l'érosion des sols et la gestion durable de l'eau (appui-conseil sur l'agriculture/élevage grâce à la formation de paysans leader, renforcement des centres de formation, association des usagers de l'eau ...), ii) le fonctionnement des filières grâce à des OP renforcée, iii) la disponibilité en semences améliorées grâce à la mise en place de filières de production
- la **nutrition**
- la **conservation du patrimoine naturel** exceptionnel de Madagascar.

L'enjeux de la pérennisation de TALAKY BE

- ❑ Pour maintenir les investissements effectués, le projet finance des **associations d'usagers** pour initier et encourager la maintenance (infrastructures hydrauliques, pistes rurales).
- ❑ Pour installer l'État dans ses missions régaliennes, le **projet appuie les administrations** en charge de l'environnement et de l'agriculture, au niveau central et au niveau déconcentré, pour que les acteurs locaux soient encadrés et appuyés dans leurs initiatives.
- ❑ Le projet financera également des **études de recherche-action** au service des décideurs locaux.
- ❑ Un élément de pérennisation ne dépend pas directement du projet mais pèse sur la capacité de financement à moyen et long terme de la NAP , à savoir son **enregistrement** (ex : possibilité d'accès au financement de la FAPBM). Cet enregistrement sera cependant facilité par l'appui du projet sur i) la documentation de la richesse faune/flore, ii) la préservation de cette richesse pendant le projet, iii) le renforcement de la gestion de la NAP, iv) le renforcement de la collaboration des acteurs mobilisés sur la NAP et les contrats des COBA. Le sujet sera suivi tout au long du projet et fera l'objet d'un engagement particulier aux divers financements afin d'être au centre du dialogue avec le gouvernement malgache.

INTERVENTION 2

PROGRAMME RESILIENCE

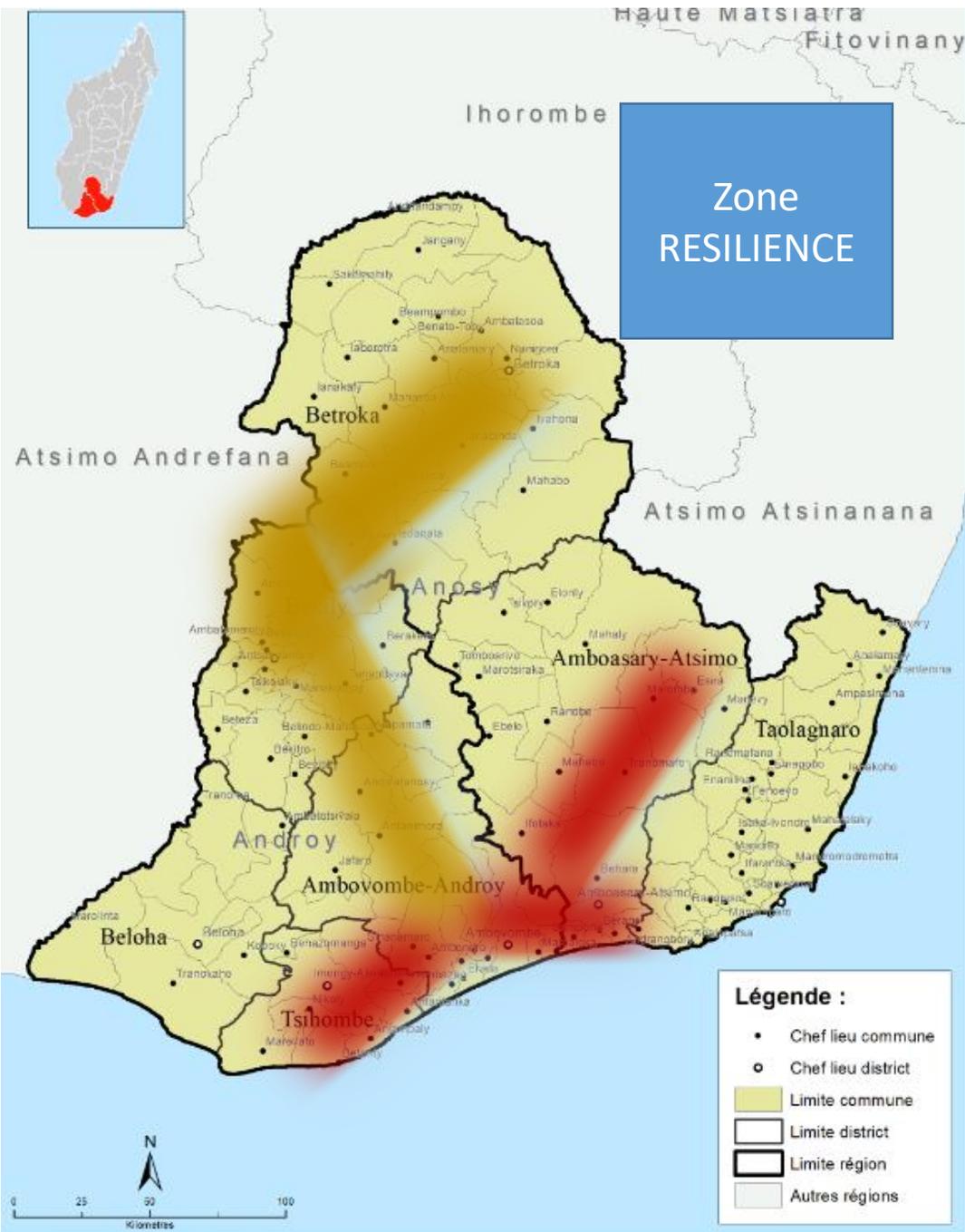
Éléments principaux de la composante TALAKY BE

I. Titre : PROGRAMME RESILIENCE

II. Budget : 30 M EUR comme subvention (don)

III. Durée : 5-6 ans

IV. Zonage : Anosy et Androy



Couverture Administrative :

- 02 Régions: Anosy + Androy
- 05 Districts: Ambovombe-Tsihombe-Amboasary (zone complexe) + Bekily + Betroka (zone de production)

Critères:

- Couverture des autres PTF
- Valorisation des acquis sur les sites terroirs d'AFAFI SUD
- Liens entre pôles urbains – zones rurales
- Valorisation des zones à forte production agropastorale (NORD)
- Mécanisme de Alerte/suivi et résilience dans les zones plus complexes (SUD)

Logique d'intervention : 3 Axes d'intervention

Contribuer au renforcement de la résilience de la population et des institutions en charge d'offrir des services face aux chocs socio-éco-climatiques dans le Grand Sud en vue d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle accrue

OS1 : Contribuer au développement d'un secteur agropastoral diversifié et adapté au changement climatique, à travers l'amélioration de la productivité agricole et alimentaire, la protection et le renforcement des moyens d'existence, l'appui à la diversification des revenus des plus vulnérables et l'augmentation de leur accès aux aliments riches en nutriments.

OS2: Préserver et restaurer les paysages, les forêts et les services écosystémiques associés dans le cadre d'une gestion intégrée, durable et inclusive des territoires et des bassins versants

OS 3 : Améliorer la gestion et la réponse aux risques et les liens entre actions d'urgence, de cohésion sociale et de développement à travers d'une mise en œuvre coordonnée, inclusive, redevable, sensible aux conflits et fondée sur des données probantes.

Dimension transversales :

nutrition, genre, environnement et protection & cohésion sociale, NEXUS H-D-P et digitalisation

Logique d'intervention : 6 produits à atteindre

OS1 : NUTRITION, DEVELOPPEMENT
AGROPASTORAL

P 1.1 : *Les moyens et les services d'appui aux producteurs sont renforcés et fonctionnels pour soutenir des filières durables, adaptées au changement climatique, sensible à la nutrition et orientées aux marchés*

Produit 1.2 : *Les moyens et services permettant aux ménages de renforcer leurs moyens d'existence, prévenir et traiter la sous-nutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans sont promus et assurés*

OS2: GESTION DES SOLS ET
DE L'EAU

P 2.1 *Les habitats naturels, les paysages, les forêts et les périmètres de protection des sources sont protégés et/ou restaurés efficacement suivant une planification et une gouvernance participatives.*

P 2.2 *Les dispositifs et les pratiques adaptées d'aménagement pour la conservation et la restauration des sols et la gestion durable et résiliente des ressources en eau sont mis en place et maîtrisés localement.*

OS 3 : COORDINATION,
REPONSE AUX CHOCS

P3.1 Des actions d'anticipation et de réponse aux chocs sont apportées aux populations grâce aux analyses produits par un système d'information et alerte précoce (SIAP) fonctionnel et coordonné.

P3.2 Les capacités des acteurs à assurer la coordination, l'impact, l'inclusive, la redevabilité, la cohésion sociale du tissu communautaire et la capitalisation des activités sur le terrain sont renforcées afin d'opérationnaliser le NEXUS H-D-P.

Logique d'intervention : 6 produits à atteindre

OS1 : NUTRITION, DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL

P 1.1 : Les moyens et les services d'appui aux producteurs sont renforcés et fonctionnels pour soutenir des filières durables, adaptées au changement climatique, sensible à la nutrition et orientées aux marchés

Appui pour la mise en place d'une Système d'Appui Conseil aux producteurs

Promouvoir la structuration des OP

Appui à l'ORN pour suivi nutritionnel (mere-enfants)

Renforcer la disponibilité de semences de qualité et adaptées

Investir sur 5-6 filières de production (mil, sorgho, arachide, patat douce, arachide, maïs)

Appui à l'ONN et l'ORN et aux autres organisations en charge de la Nutrition (HINA)

Produit 1.2 : Les moyens et services permettant aux ménages de renforcer leurs moyens d'existence, prévenir et traiter la sous-nutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans sont promus et assurés

Soutenir des initiatives concrètes et des synergies "gagnant-gagnant" avec le secteur privé (Sisal, Cactus, Arachide, Ricin...)

Offrir un paquet intégré d'activités socio-économiques (AGR, AVEC, alphabétisation fonctionnelle) pour les jeunes et les femmes afin de favoriser la résilience et la sécurité alimentaire et contribuer à l'égalité homme-femme

Logique d'intervention : 6 produits à atteindre

OS2: GESTION DES SOLS ET DE L'EAU

P 2.1 *Les habitats naturels, les paysages, les forêts et les périmètres de protection des sources sont protégés et/ou restaurés efficacement suivant une planification et une gouvernance participatives.*

P 2.2 *Les dispositifs et les pratiques adaptées d'aménagement pour la conservation et la restauration des sols et la gestion durable et résiliente des ressources en eau sont mis en place et maîtrisés localement.*

GIRE (gestion intégrée des ressources en eau)

Accès à l'eau potable et usage productive

Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au changement climatique

Conservation de l'eau

Protection des sols
(Bloc Agro-Ecologique)

Logique d'intervention : 6 produits à atteindre

OS 3 : COORDINATION, REPONSE AUX CHOCS

P3.1 Des actions d'anticipation et de réponse aux chocs sont apportées aux populations grâce aux analyses produits par un système d'information et alerte précoce (SIAP) fonctionnel et coordonné.

P3.2 Les capacités des acteurs à assurer la coordination, l'impact, l'inclusive, la redevabilité, la cohésion sociale du tissu communautaire et la capitalisation des activités sur le terrain sont renforcées afin d'opérationnaliser le NEXUS H-D-P.

Appui à la mise en place des SAP

Appui au Gouvernorat pour assurer sa leadership dans la coordination locale

Recherche & Action

Mise en place d'un Fonds d'Urgence

Promotion des Actions d'Anticipation

Mise en place d'un Systeme de Gestion de l'information

Appui au BNGRC

IV. PRINCIPES DIRECTEURS

Quelques « Principes Directeurs » de l'Action

- Valoriser les acquis et les opportunités qui offre la région
- Valorisation des capacités des institutions / Acteurs locaux / services d'appui techniques existants (faire faire, pas de substitution, accompagnement, coaching, etc....)
- Assurer un lien et une cohérence entre actions de Développement, de Résilience, de relèvement, d'urgence et de cohésion sociale (Approche NEXUS H-D-P)
- Démarche hautement participative
- Disposer d'une forte expertise socio-anthropologique transversale au programme
- Renforcer la coordination locale au delà de cette nouvelle Action
- Encourager un partenariat avec le Secteur Privé (Digitalisation, Agroalimentaire, énergie, eau....)
- Haute Flexibilité / Adaptation : Prévention & Réponse aux chocs;
- Innovation : High Tech (Ex: S&E) & Low Tech (Ex: REEPS)
- Davantage investir sur la Recherche&Action (analyse sensible au conflit, redevabilité, do no harm)

III. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Les modalités de mise en œuvre / contrats

01 Contrat avec un Consortium d'agencies UN

• **17 M EUR**

Notamment pour activités au niveau d'appui institutionnel (ONN, ORN, BNGRC, Coordination via le Gouvernorat, STD, etc...), infrastructures (eau), achats groupés de kits, formulation des référentiels, partenariat avec le secteur privé, mise en place des SAP, etc...

01 Contrat avec un Consortium d'ONG

• **8,4 M EUR**

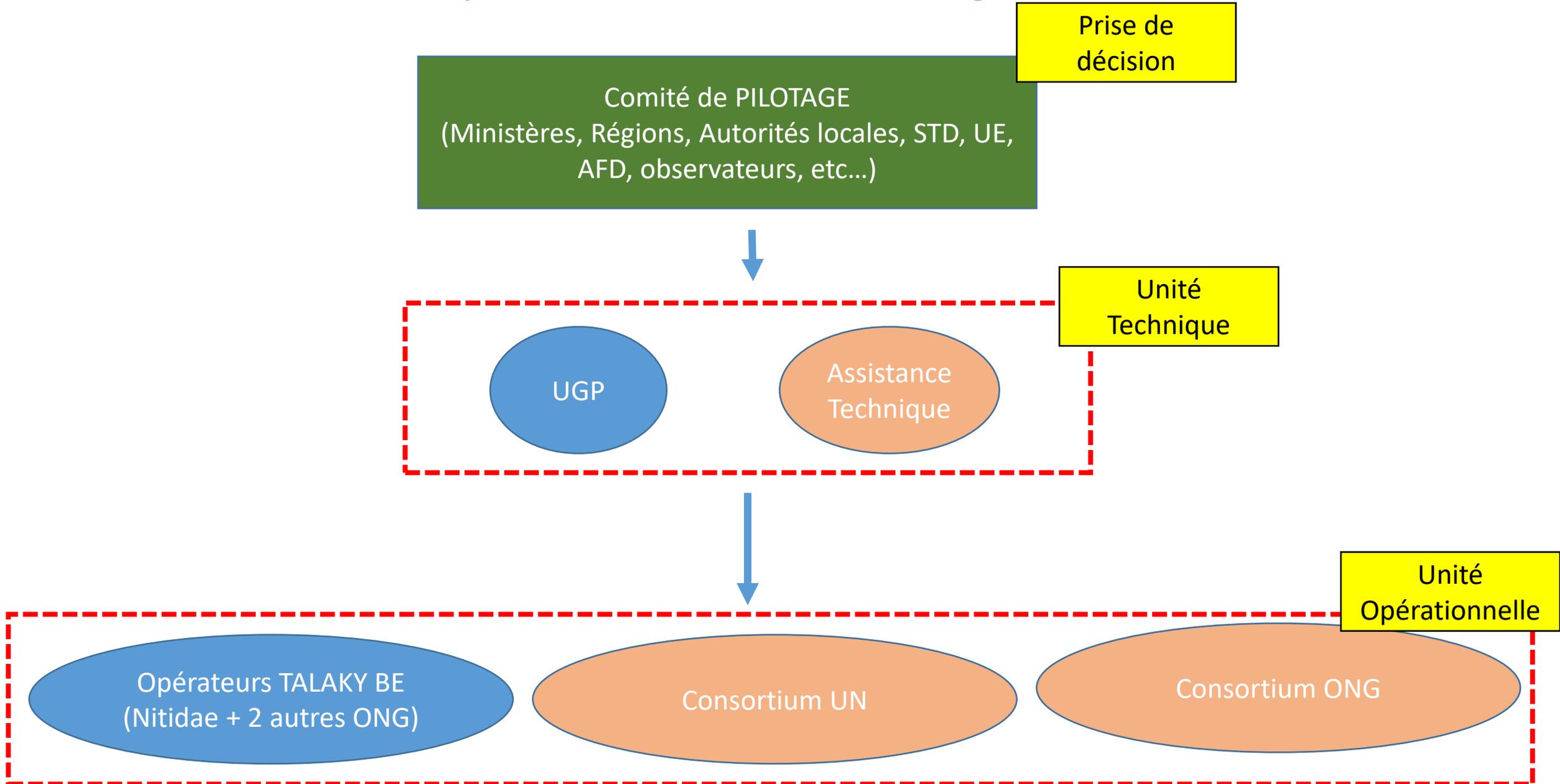
Notamment pour les activités au niveau de l'appui/mobilisation communautaire et la diffusion des appuis sur le terrain (appui conseil agropastoral, intrants, suivi nutritionnel, alphabétisation, AGR, AVEC, etc...)

01 Contrat d'assistance Technique

• **4,3 M EUR**

Se focalise sur la Coordination terrain, Supervision, Appui/Conseil aux partenaires, le S&E, organization des COPIL-CSO, etc...

Systeme de Pilotage



Prochaines Etapes attendues

Niveau de l'Action :

- Signature convention de financement par le MEF : 1^{er} semestre 2023 ;

Niveau TALAKY BE :

- Contractualisation entre UE – AFD pour TALAKY BE : septembre 2023
- Contractualisation opérateurs TALAKY BE : 2^{ème} semestre 2023 / 1^{er} semestre 2024

Niveau PROGRAMME RESILIENCE

- Contractualisation Programme Résilience – Contrat UN : 2^{ème} semestre 2023
- Contractualisation Programme Résilience – Contrat Consortium ONG: 1^{er} semestre 2024
- Contractualisation Programme Résilience – Contrat AT 1^{er} semestre: 2024

MERCI
DE VOTRE ATTENTION !!